



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Québec, 1^{er} septembre 2013

Bonjour membres de l'ARC,

Objet : Élections municipales à Saint-Ubalde

Il y aura élections municipales cet automne et deux candidats quittent le conseil de la municipalité de St-Ubalde. Donc, deux postes deviendront vacants.

Étant donné que les contribuables des lacs participent pour environ la moitié du budget de la municipalité, il serait bon que nous ayons au conseil de ville deux personnes venant des lacs pour prendre des décisions.

Je ne doute pas des décisions du conseil municipal en place, mais la participation de deux personnes venant des lacs ne pourra qu'être plus que positive.

Je pense que les discussions et les prises de décision se prennent en fonction du village et les lacs passent en deuxième. Bon asphalte au village, second asphalte dans les chemins d'accès aux lacs, on demande deux épandages d'abat-poussière par année pour retenir le chemin et contrôler la poussière, et c'est seulement une fois pour les lacs et même pas au complet pour le Carillon. Sans compter l'état du chemin, le gravier est un produit probablement très rare...

Madame Sylvie Drouin du lac Ste-Anne et monsieur Jean Turcot du lac Émeraude se sont montrés intéressés à se présenter comme conseiller municipal. Madame Drouin est montée aux barricades relativement à l'augmentation exagérée des taxes municipales pour les riverains.

Pourquoi ne pas tenter notre chance!

Le processus électoral est que les propriétaires dont leur adresse principale n'est pas à St-Ubalde ne sont pas en principe sur la liste électorale et pour avoir le droit de voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de la municipalité.

Dans quelques jours, la municipalité fera parvenir à tous ces propriétaires non-résidents un formulaire à remplir pour faire partie de cette liste électorale et ceux-ci pourront alors voter le 3 novembre par courrier, c'est une nouvelle procédure.

Je crois que c'est notre devoir de remplir ce formulaire que nous recevrons en septembre pour pouvoir voter le 3 novembre et élire deux candidats venant des lacs.

Deux noms à retenir : Sylvie Drouin et Jean Turcot

Merci de l'attention que vous porterez au présent message et au plaisir,

Serge Lachance, président

